



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2003-2004

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
Novembre 2004

SOMMAIRE

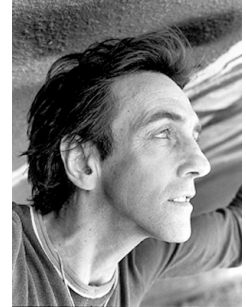
<i>Legs du président</i>	4
<i>Mot de la directrice générale</i>	5
I. Communication et visibilité	
1. Outils de communication	7
• Sondage auprès des membres	7
• Réarchitecture du site web	8
• Inauguration du courriel « Nouvelles du RQD »	8
• Relance du I-Mouvance	8
• Mise à jour du Babillard en-ligne	8
• Mise à jour du Répertoire en-ligne	9
2. La danse dans l'espace public	9
• Journée internationale de la danse (JID)	9
• Calendrier de la danse	9
• Logo de l'association	9
3. Remise des prix nationaux Essor	10
II. Représentation et concertation	
1. Représentation disciplinaire	11
• Ministère de la Culture et des Communications	11
• Conseil de arts et des lettres du Québec	12
• Fonds de stabilisation et de concertation	12
• Conseil des Arts du Canada	12
• La Conférence Chalmers	13
• Conseil des arts de Montréal	13
• Services culturels de la ville de Montréal	14
• Patrimoine canadien	14
2. Concertation interdisciplinaire	14
• Mouvement pour les arts et les lettres (MAL)	15
• Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)	16
• Coalition pour la diversité culturelle	16
• Colloque sur la diversité artistique	17
• Mobilisation des associations d'enseignants en arts	17
• Table de concertation culture-éducation	18
• Participation au Congrès 4 Arts	19
• Colloque sur la formation professionnelle en danse traditionnelle	
• Adhésion à d'autres organismes	
3. Concertation nationale	19
• Poursuite des travaux autour de la réalisation de l'Étude nationale sur la danse professionnelle au Canada	19
• Participation aux activités de la Canadian Dance Assembly (CDA)	21

III. Recherche et développement	
1. Étude sur les besoins des danseurs en transition de carrière	22
2. Étude sur la diffusion internationale	23
3. Projet exploratoire d'une Mutuelle de services de formation continue	24
• Réalisations de juin à décembre 2003	24
• Portrait de situation	24
IV. Formation et perfectionnement disciplinaires	
1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes	26
• Soutien à l'entraînement	26
• Classes de maître	27
• Soutien aux initiatives des danseurs en région	27
2. Programme de formation continue et de perfectionnement	27
• Activités de formation	28
• Travaux de consultation	28
3. Participation aux travaux du Comité consultatif régional arts et culture de Montréal (CCR)	29
V. Vie associative	
1. L'assemblée générale annuelle 2003	30
2. Le membership en 2003-2004	31
3. Travaux du conseil d'administration et du comité exécutif	31
4. Bilan, diagnostic et orientations futures	31
VI. Ressources humaines et financières	
1. Le financement	33
• Fonctionnement	33
• Projets	33
2. L'équipe	35
• Ressources humaines en relation aux ressources financières	35
• Roulement de personnel	35
<i>Le membership</i>	37
<i>Le comité exécutif, le conseil d'administration et l'équipe</i>	38
<i>Résultats financiers au 30 juin</i>	39

Legs du président

Chèr(e)s ami(e)s,

Après cinq années intenses à la présidence du Regroupement québécois de la danse, le temps est venu pour moi, cette fois-ci est la bonne, de passer le flambeau et de me réinvestir pleinement dans mon œuvre chorégraphique. Par mon implication au RQD, que j'ai représenté avec bonheur et fierté, j'ai pu approfondir ma connaissance des différents secteurs de ma discipline. J'ai tenté à travers tous mes gestes, en tant que président, d'inciter tous les membres du RQD à se solidariser autour de la défense du grand intérêt commun : affirmer et faire reconnaître la juste place de la danse sur la scène culturelle, tant auprès de l'opinion publique que des décideurs politiques. Seules la concertation et la mobilisation peuvent donner l'appui et la force nécessaires au RQD pour mener à bien ce travail.



La présentation en 2000 du mémoire du RQD, *Un patrimoine culturel en péril*, à la Commission de la culture du Québec, fut pour moi un moment-clé de mon mandat. C'est là que j'ai pris conscience de toute l'importance (ainsi que de la responsabilité que cela comporte) de prendre la parole sur la place publique pour défendre un ensemble plus grand que moi, ensemble dont j'avais et ai toujours besoin pour continuer à croire en ce que je fais comme artiste.

Tout le travail accompli au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL), qui a donné lieu à une augmentation de 40% du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec, prouve combien la mobilisation autour d'enjeux communs profite à chacun. Cependant, beaucoup reste à faire. Tout en continuant à participer aux actions communes visant à faire valoir des enjeux culturels, le RQD doit également mobiliser toutes ses forces pour améliorer le positionnement de la danse sur la scène culturelle québécoise. L'expérience me confirme combien il est important que chacun des membres du RQD contribue à sa mesure et selon sa disponibilité aux réflexions, aux débats et aux actions à mener collectivement pour améliorer les conditions d'exercice professionnel et le développement de la danse au Québec. Travailler à une cause commune, c'est améliorer son propre sort.

Après avoir traversé les turbulences provoquées par les changements successifs à la direction générale, je suis rassuré par la présence de Lorraine Hébert à ce poste. Son engagement réfléchi et sensible envers la danse apporte au RQD la stabilité et la vision nécessaires pour accomplir la mission qu'il se donnera pour les prochaines années.

En terminant, je voudrais remercier pour leur apport généreux toutes les personnes qui ont cheminé avec moi au conseil d'administration au cours de ces années, notamment mesdames Mireille Martin et Christine Bouchard qui se sont beaucoup investies lors des transitions entre les différentes directions générales. À l'occasion du 20^e anniversaire du RQD, je rends hommage à toutes celles et à tous ceux qui depuis ses débuts lui ont consacré temps et énergie, avec un salut particulier à mes prédécesseurs : aux regrettés Jean-Pierre Perreault et Aline Gélinas, de même qu'à Vincent Warren, Diane Carrière, Sylvain Énard, Paul-André Forcier, Martine Époque, Gilles Savary, Caroline Salbaing et Danièle Desnoyers.

Je souhaite à ma successeuse ou à mon successeur et à toute la communauté de la danse, que les prochaines années soient celles de la reconnaissance pleine et entière de l'apport original et unique de la danse à la culture et à la société québécoises.

Bonne lecture et bonnes discussions,

Pierre-Paul Savary

Mot de la directrice générale

Cher(e)s membres(e)s,

Déjà un an à la barre du Regroupement québécois de la danse. Le temps de faire le tour du jardin, de le ratisser minutieusement, d'y trouver une place où poser quelques nouvelles pierres. Avec l'équipe, les membres du conseil d'administration et d'autres collègues de travail qui ont pris le temps de m'écouter, de me soutenir, nous avons réussi à maintenir à flot une association fragilisée par deux changements à la direction et par les événements et les tensions qui agitent la communauté de la danse. C'est dire la pression exercée sur la direction et l'équipe, et les sérieux coups de barre qu'il faut régulièrement donner au gouvernail pour éviter le naufrage. Garder le cap a été sans contredit le mot d'ordre et donner un sens et une direction à ce que nous découvrons, une règle d'or. Je demeure persuadée que l'urgence est très mauvaise conseillère, que l'action pour l'action est une voie sans issue, que la réflexion est un mode d'action, qu'il faut travailler ensemble, qu'il n'y a pas de solution simple ou magique aux problèmes que nous rencontrons, qu'il faut de la patience, de la persévérance, de l'imagination et beaucoup de travail. Ce sont là les seuls moyens dont nous disposons pour en arriver à dégager un horizon devant soi.



Au nombre des objectifs que nous avons poursuivis cette année, sans toujours être capables, dans le feu de l'action, de mettre des mots clairs sur ce que nous nous cherchions : celui de doter l'organisme d'une équipe compétente, polyvalente et dévouée ; celui de mettre de l'ordre dans les opérations déjà engagées, dans les finances, les rapports de subvention laissés en suspens ; celui de produire des demandes de subventions pluriannuelles et ponctuelles qui puissent convaincre les jurys et les comités, en dépit du fait que nous venions d'arriver dans le décor ; celui de rétablir le courant entre les membres, entre eux et leur association, entre elle et le milieu des arts et de la culture ; celui de relancer les activités de l'association dans les domaines d'intervention qu'elle s'est fixés, en en rectifiant le tir au besoin ; celui de préparer l'avenir en réalisant un diagnostic et une planification actualisant les orientations et les priorités d'action du RQD pour les trois prochaines années ; celui de rétablir les ponts et les liens de confiance avec tous les partenaires sans que il s'avère difficile d'exercer une mission aussi ambitieuse que généreuse.

Soutenir le développement de la discipline et contribuer à l'amélioration des conditions des pratiques de la danse implique une diversité d'interventions sur la scène publique, culturelle et politique, une multitude d'actions dont une part reste invisible, voire intangible, mais non moins déterminante à moyen et long terme. Je fais référence, ici, à tous ces gestes posés au quotidien par les membres de l'équipe du RQD, du conseil d'administration et de la communauté de la danse pour que les choses adviennent ou finissent par tomber en place dans le bon ordre.

Je vous invite à lire très attentivement le Rapport d'activités 2003-2004, en espérant que vous y découvriez entre les lignes la trame complexe sur laquelle les interventions et les travaux du RQD trouvent leur sens, leur raison d'être, leur complémentarité. Rappelons que cette année en fut une de repositionnement de l'organisme à tous égards, d'où les efforts particuliers consacrés à la remise sur pied du service des communications, au travail de représentation disciplinaire et de concertation interdisciplinaire. Concernant les activités de développement et de perfectionnement disciplinaires, elles ont été à l'enseigne de la consultation et du partage des expériences de travail entre plus d'une soixantaine de personnes, contribuant ainsi à nourrir un sentiment d'appartenance à une même communauté et à guider l'élaboration d'une politique de formation spécifique à la danse. Quant aux travaux du conseil d'administration, ils ont été l'occasion de réfléchir à l'avenir du RQD et, à travers lui, aux destinées d'une discipline arrivée à la croisée des chemins.

Au terme de cette première année à la direction, je connais mieux les forces et les fragilités d'une association née d'un projet qui reste utopique : rassembler sous une même bannière tous les secteurs de la danse. Je nous souhaite d'avoir la sagesse de cultiver cette utopie tout en trouvant à mieux vivre ensemble. Au cours de cette année, nombreuses furent les

circonstances qui m'ont permis de mettre des noms et des visages sur ce « nous ». Ce « nous » existe et le RQD continuera de le mieux faire exister en provoquant les occasions de le réunir autour d'une même table. Sans savoir encore très précisément comment et avec quels moyens nous pourrions nous engager dans un projet complexe mais vital, celui des grands chantiers de la danse, je sais que nous devons dresser un état de situation de la discipline en évaluant tous les maillons de la chaîne depuis la recherche et création jusqu'à la diffusion en passant par la formation professionnelle et continue. Pour en arriver à justifier une augmentation des crédits alloués à la danse, nous avons besoin d'un argumentaire solide, synonyme d'un plan d'avenir identifiant les leviers nécessaires au plein épanouissement de notre discipline.

Parallèlement à ces travaux, nous avons à nous donner des stratégies de représentation qui seront porteuses de résultats dans la mesure où elles trouveront à s'appuyer sur une réelle concertation des voix et des énergies. Beau défi qui exige que nous arrivions à réinvestir les mots de représentation et de concertation de leur poids sensible et concret. À vrai dire, il n'y aura pas de solutions aux problèmes de la danse, à court, moyen et long terme, en dehors de celles que nous réussirons à identifier et à mettre en œuvre. En apprenant à conjuguer, cela dit, avec le principe de réalité et la force imperturbable de désirs clairement formulés.

Bonne lecture et bonne assemblée générale.

Huguette Hébert.

I. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

Le travail de communication au sein du RQD est primordial, névralgique même. Le service des communications est le centre nerveux de cette association aux multiples mandats : de la vie associative (relations entre les membres) à la représentation (rapport avec les partenaires et les diverses instances politiques), en passant par la formation (activités de perfectionnement, entraînement des interprètes, etc.) et la concertation (disciplinaire et interdisciplinaire, québécoise et canadienne), il intervient sur tous les plans. Les axes d'intervention des communications sont établis en fonction des grandes orientations du RQD. L'objectif pour l'année 2003-2004 était d'établir une véritable politique de communication en redéfinissant les outils d'information et en se dotant d'un code d'éthique, en assurant un plus grand rayonnement de la danse dans l'espace public et en étant présent lors d'événements importants pour la discipline.

1. Outils de communication

La première mission que s'est donnée le service des communications du RQD en 2003-2004 était d'assurer une meilleure diffusion de l'information au sein de la communauté de la danse et auprès du public pour une mise en commun des ressources. Parallèlement, l'objectif était de provoquer, soutenir et encadrer les débats sur les enjeux de la discipline au sein de la communauté de la danse et, plus largement, dans l'espace culturel. À titre d'exemple, entre janvier et avril 2004, le service des communications a relayé de façon très régulière la campagne de mobilisation du M.A.L. (pour plus d'informations, voir la section sur la concertation interdisciplinaire). Plus largement, il s'agissait de garantir la pérennité et la qualité des outils de communication, de promotion et de concertation du RQD. À l'image de notre temps, ces outils relèvent principalement des télécommunications et de l'Internet. Alors que l'année 2002-2003 a été dédiée au développement et à l'apprentissage de ces nouveaux outils électroniques, l'année 2003-2004 a été consacrée à leur amélioration, voire à leur refonte, afin de mieux répondre aux besoins et habitudes des membres.

1.1. Sondage auprès des membres

En juin 2004, le RQD a demandé à ses membres de répondre à un sondage. Les objectifs étaient de mieux connaître les habitudes d'utilisation des outils de communications électroniques, d'évaluer la pertinence des outils de communication produits par le RQD et d'avoir plus de renseignements quant aux besoins d'information des membres du RQD.

Des 156 sondages analysés, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- Le courrier électronique est un moyen efficace pour communiquer avec les membres et les informer.
- Le site du RQD est un outil très apprécié¹, les membres le visitent régulièrement, surtout les sections qui les touchent directement : le *Babillard*, le *Journal* et le *Oùquandanse*.
- Il y a deux niveaux de communication à combler (micro et macro) :

¹ 50 % des membres du RQD considère le site « utile » et 43 % le considère même « très utile ».

- Les membres individuels sont intéressés par la formation et le perfectionnement, les événements internationaux et la santé des danseurs. Ils souhaitent aussi trouver dans le site des informations sur l'emploi, les ressources web et le financement.
- Les membres corporatifs sont intéressés par l'actualité politique, les enjeux culturels et les événements internationaux.
- Les membres des régions se sentent moins interpellés par les nouvelles du I-Mouvance. La demande d'un site bilingue revient à quelques reprises de même que celle de mettre plus régulièrement à jour l'information du site.

1.2. Réarchitecture du site web

Le site www.quebecdanse.org a été lancé en 2002 et s'est avéré depuis un outil indispensable pour la communauté de la danse du Québec. Cependant, après une réévaluation des besoins, il est apparu nécessaire d'y apporter des ajustements pour en optimiser l'usage en développant :

- ✓ des outils interactifs plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des membres
- ✓ une arborescence qui facilite la recherche et rend la navigation plus intuitive
- ✓ un contenu plus concis et dynamique
- ✓ une mise en page allégée qui renforce l'identité visuelle de l'association

Le projet de restructuration, en partenariat avec Tram Design et en cours depuis janvier 2004, sera mis en ligne dans sa version intégrale en 2005.

1.3. Inauguration du courriel « Nouvelles du RQD »

Depuis janvier 2004, un courriel bi-mensuel est envoyé aux membres afin de les informer des activités et services du RQD.

1.4. Relance du I-Mouvance

Après une interruption de quelques mois, le RQD a relancé, le 30 janvier 2004, son bulletin d'information bi-mensuel, le *I-Mouvance*. Le sommaire est envoyé par courriel à plus de 650 individus, dont les 400 membres de l'association. Le *I-Mouvance* vise à couvrir l'actualité de la danse au Québec : dossiers concernant les politiques et pratiques culturelles, statistiques, premières des spectacles de danse, remises de prix, événements internationaux, informations pratiques, etc.

1.5. Mise à jour du Babillard en-ligne

Chaque vendredi, le Babillard électronique du RQD est nourri d'une quinzaine d'annonces provenant des membres, du grand public et des listes d'envoi auxquelles est inscrit le RQD. On y retrouve des classes et ateliers, des offres d'emploi et des auditions, des appels de projet pour participer à des événements nationaux et internationaux, des studios et appartements à louer, des offres de services, des biens à vendre. Il est consulté quotidiennement par une moyenne de 70 visiteurs.

1.6. Mise à jour du Répertoire en-ligne

De janvier et mars 2004, le répertoire en ligne des membres du RQD a été mis à jour. Chaque membre bénéficie d'un espace virtuel pour publier sa biographie, ses coordonnées et ses photos. Le répertoire permet aux membres de s'informer sur le parcours professionnels de leurs pairs et d'établir des contacts entre eux.

2. La danse dans l'espace public

Cette année encore, le RQD a poursuivi la mission d'assurer un plus grand rayonnement de la danse dans l'espace public et de renforcer l'identité de l'association. Le service des communications a donc réalisé des activités de promotion et de visibilité : couverture médiatique à l'occasion de la Journée internationale de la danse, élaboration du projet « Danse moi » en partenariat avec le service du développement culturel de la Ville de Montréal, mise en chantier d'un calendrier de la danse au Québec et actualisation du logo de l'association.

2.1. Journée internationale de la danse (JID)

Le mardi 13 avril 2004, Patrimoine canadien nous annonçait une subvention de 12 500 \$ pour financer les activités de la JID. Comme le projet initial ² déposé au ministère du Patrimoine canadien le 30 janvier 2004 requérait un minimum de huit semaines de préparation, le RQD a décidé d'utiliser cette somme pour réaliser une campagne de visibilité rendant hommage aux artistes et aux travailleurs de la danse du Québec.

2.1.1. Placement médias dans les journaux : Une annonce affichant le slogan *Succombez à la danse !* est parue dans *Le Devoir*, de même que dans les hebdomadaires *Voir* et *Hour*.

2.1.2. Diffusion d'une bande-annonce à la télévision : Une bande-annonce reprenant le même slogan rendait hommage aux interprètes, aux chorégraphes, aux diffuseurs, aux enseignants et aux travailleurs culturels. Le montage vidéo dévoilait un éventail de styles différents³. Le RQD a acheté du temps d'antenne sur ARTV, Télé-Québec et Musique plus.

2.1.3. Émission d'un communiqué de presse : Un communiqué de presse a été émis le 20 avril. Il soulignait la Journée internationale de la danse, diffusait le message du Conseil International de la danse pour l'édition 2004 et mentionnait la campagne médiatique entreprise par l'association. Le RQD a profité de cette occasion pour rappeler aux gouvernements l'importance de mieux soutenir les artistes et les professionnels de la discipline.

2.1.4. Page d'accueil spéciale de la JID dans le site Internet du RQD : Sous le même thème que les annonces, le RQD a créé une page d'accueil spéciale pour son site Internet. Cette page dressait l'inventaire de tous les événements en danse durant le mois de mai dans plusieurs régions du Québec.

² Projet « Dansons la marelle » qui visait à célébrer l'édition 2004 de la JID dans les rues et sur les trottoirs de Montréal

³ Les compagnies Les Ballets Jazz de Montréal, Best Before Tomorrow, le Festival danse encore, la Fondation Jean-Pierre Perrault, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, Lina Moros, Nyata Nyata, O Vertigo et Sinha Danse nous ont donné accès à des images de leurs spectacles

2.2. Calendrier de la danse

La conception d'un agenda en-ligne, hébergé dans le site du RQD www.quebecdanse.org, a été initiée au printemps 2004. Cet agenda offre une vue d'ensemble de la programmation annuelle en danse au Québec. On peut avoir accès non seulement à la liste des spectacles offerts mais aussi à des photos et à des communiqués de presse. Ce calendrier de la danse est mis à jour de façon hebdomadaire.

2.3. Logo de l'association

En mai 2004, le RQD a fait appel à la boîte de design graphique Orange Tango — créateur du logo original en 2002 — pour revoir les proportions entre le texte du logo et l'acronyme, de même que pour marquer les 20 ans de l'association.

3. Remise des prix nationaux Essor

Comme les enseignants spécialisés en danse en milieu scolaire sont représentés par le RQD, celui-ci participe aux événements phares voués à promouvoir l'enseignement des arts à l'école. Le 22 novembre 2003, Pierre-Paul Savoie et Lorraine Hébert représentaient le RQD à la cérémonie de remise des prix nationaux Essor qui se déroula dans les studios de Télé-Québec. Les prix nationaux Essor, une initiative conjointe du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications, visent à reconnaître les efforts que font les écoles pour promouvoir les arts et la culture. Conjointement avec trois associations d'enseignantes et d'enseignants du domaine des arts⁴ et l'Association québécoise de comités culturels scolaires, le RQD a collaboré à la création du prix Éducation artistique et Culture. Ce prix consiste en une bourse de 2 000 \$, dont 400 \$ proviennent du RQD ; il souligne l'originalité d'un projet de spectacle réalisé en milieu scolaire, avec et par les jeunes. Cette année le prix a été remis à l'école Mitchell-Montcalm de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour le projet *Moyen-Âge à l'américaine*, création qui s'est avérée un véritable modèle de collaboration interdisciplinaire.

⁴ La Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec, l'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques et l'Association Théâtre Éducation du Québec

II. REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Le travail de représentation du RQD est une préoccupation de tous les instants qui se traduit par une multitude d'interventions sur la scène publique, culturelle et politique, sans compter celles qui s'exercent en coulisse. Ces interventions, dont il est difficile de mesurer les résultats directs et à court terme, s'appuient sur un travail constant de consultation du milieu et des différents secteurs de la pratique. Parallèlement aux interventions du RQD auprès des diverses instances subventionnaires pour que la danse obtienne sa juste part de financement public et une pleine reconnaissance de ses exigences, le RQD participe activement, avec d'autres associations disciplinaires et regroupements interdisciplinaires, à l'avancement des arts et de la culture dans la société québécoise et canadienne. La responsabilité des gouvernements à l'égard des arts et de la culture passe par une augmentation sensible du financement public et par la mise en œuvre de politiques favorisant l'amélioration des conditions d'exercice des artistes et travailleurs de la culture. C'est dire l'importance des énergies consacrées par le RQD pour que la danse trouve une écoute attentive à ses besoins et occupe une place stratégique dans les grands débats de l'heure.

1. Représentation disciplinaire

Avec l'arrivée en poste, en octobre 2003, d'une nouvelle directrice générale, le RQD se devait de rétablir les ponts avec les différentes instances subventionnaires et de faire le point sur les dossiers. Comme il s'agissait d'une année de demandes de subventions pluriannuelles, il fallait regagner la confiance des responsables et directions de programmes et obtenir de leur part l'assurance de leur soutien dans la remise en marche de l'organisme. À en juger par leurs réponses à nos demandes de rencontres et de soutiens financiers, nous avons trouvé sur notre route plusieurs partenaires sensibles à la situation exceptionnelle du RQD et à celle d'un milieu en difficulté.

1.1. Ministère de la Culture et des Communications

En décembre 2003 nous avons adressé une lettre à la ministre de la Culture et des Communications dans laquelle nous lui exposons notre désir de la rencontrer pour faire le point sur plusieurs dossiers névralgiques en danse.

Bien que nous n'ayons pas obtenu de réponse à notre demande réitérée, nous avons eu l'occasion d'échanger avec la ministre de la Culture à quelques reprises entre décembre 2003 et juin 2004 :

- ✓ lors du Gala de remise des Prix Essor (9 décembre 2003)
- ✓ lors de la présentation au milieu culturel (février 2004) du *Portrait socioéconomique des artistes-Pour mieux vivre de l'art*
- ✓ lors de la journée de travail avec le milieu culturel (avril 2004) sur le Cahier de propositions –*Pour mieux vivre de l'art*, contenant une série de mesures visant à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes
- ✓ lors de la conférence de presse (juin 2004) annonçant le dépôt en Chambre d'une loi actualisant les deux lois sur le statut de l'artiste et un plan d'action intitulé *Pour mieux vivre de l'art*, accompagné de la mise sur pied d'un secrétariat permanent à la condition socioéconomique. Ce secrétariat, sous la direction de Gaétan Patenaude, est soutenu par un comité formé de représentants du milieu culturel

présidé par Raymond Legault de l'UDA. Ce dernier représente les interprètes de la danse au sein du comité

- ✓ lors d'une consultation des milieux culturels (août 2004) sur l'avant-projet d'une Convention internationale sur la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques, qui doit être adoptée par les pays membres de l'Unesco au printemps 2005

À quelques reprises nous avons eu l'occasion de communiquer avec des fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications et avec le chef adjoint au Cabinet, monsieur Pierre Millette, afin de les sensibiliser aux problèmes structurels et de sous-financement de la danse. Des événements, tels que la fermeture du FIND, la crise médiatisée au sein de l'École nationale de ballet contemporain et la campagne de mobilisation du Mouvement des arts et des lettres, ont contribué à jeter les bases d'un dialogue de confiance.

Le RQD fut également appelé à lui soumettre des noms, d'une part, pour combler des postes d'administrateurs au Conseil des arts et des lettres et au Grand Théâtre de Québec et, d'autre part, pour documenter l'une des mesures visant à l'amélioration du filet de sécurité sociale : la prévention des blessures et les conditions d'application d'une meilleure couverture par la CSST.

1.2. Conseil des arts et des lettres du Québec

En décembre 2003, nous rencontrons Lyne Lanthier, responsable du dossier du RQD, afin de lui faire part de la lecture que nous faisons de la situation interne et externe au RQD et, partant, des orientations que nous voulions donner à notre demande de subvention pluriannuelle. Nous sommes convenues de nous tenir régulièrement informées de part et d'autre et, à sa suggestion, nous avons sollicité une rencontre avec la Directrice des programmes de danse et de musique et la Présidente et Directrice générale du Conseil des arts et des lettres. À cette rencontre, de février 2004, participaient les membres du comité exécutif, le président et la directrice du RQD. Entre autres retombées de cette rencontre, l'établissement d'un lien de confiance avec madame Marie-Claire Lévesque qui s'est avéré précieux dans la gestion de la crise provoquée par la fermeture du FIND.

1.3. Fonds de stabilisation et de consolidation

Après de la directrice générale, madame Francine d'Entremont, nous avons trouvé régulièrement réponses à nos questions et profité de ses conseils dans l'articulation d'une demande à la Brigade volante. Demande qui nous a été accordée et dont l'objectif est d'aider le RQD à se donner, à la lumière d'un diagnostic des forces et des faiblesses du milieu de la danse, des stratégies de représentation et de concertation à plus longue portée.

1.4. Conseil des arts du Canada

En octobre 2003, nous rencontrons Anne Valois, directrice du Service la danse, et la responsable du dossier du RQD, Louise Gagné, dans le but de faire le point sur la situation de l'organisme, sur le défi de réorganisation interne que nous avons à relever et sur la difficulté de soumettre une demande pluriannuelle étant donné l'arrivée récente en poste de la nouvelle directrice du RQD. Ayant convenu de déposer une demande annuelle, le RQD a toutefois reçu l'assurance d'un engagement du Service de la

danse pour les trois prochaines années sur deux des trois subventions à projet : pour les communications et la vie associative ainsi que pour le programme de remboursement des classes d'entraînement. Pour ce qui est de la subvention pour la concertation canadienne, elle nous est désormais accordée sur présentation de projets précis. D'autres échanges ont eu lieu au cours de l'année, concernant notamment le projet de l'Étude nationale, la recherche de partenaires financiers et la redéfinition du travail de concertation du RQD sur la scène canadienne.

En février 2004, le directeur du Conseil des arts du Canada, John Hobday, invitait des associations disciplinaires nationales et provinciales, dont le RQD, à venir le rencontrer à Ottawa. A l'ordre du jour de cette réunion : la présentation des conclusions de l'étude menée par le CAC sur la mission essentielle des associations dans le développement des disciplines artistiques et leurs besoins d'être soutenues au fonctionnement. Réitérant la volonté de les soutenir, en dépit du manque de moyens, le directeur en profitait pour leur rappeler l'importance de sensibiliser les élus politiques et les médias à la nécessité de mieux soutenir les arts et la culture dans les différentes régions du Canada. Dans le même ordre d'idée, il rappelait que l'espoir de voir augmenter les crédits du CAC, alors qu'une campagne électorale était éminente, reposait sur une forte mobilisation des milieux artistiques et culturels. Il en profitait, également, pour convier les associations à participer, le lendemain, aux travaux et débats organisés par la Conférence canadienne des arts dont le RQD est membre.

1.5. La Conférence Chalmers

En février 2004, le RQD participait à la 5^e Conférence Chalmers, sous l'égide de la Conférence canadienne des arts. En ouverture aux travaux et débats de la journée, une allocution prononcée par la ministre de Patrimoine canadien, madame Hélène Chalifour Scherrer, suivie d'une table ronde sur *Le matraquage, potins et manipulation : comment se faire entendre en période électorale ?* Y participaient : Elizabeth May, Richard Messier, Nancy Juneau, Max Wyman et Caroline DiCoco. À l'heure du lunch, John Hobday présentait les orientations qui guideront les interventions du CAC entre 2005 et 2008, et rappelait, en reprenant les propos de la ministre de Patrimoine canadien, qu'il espérait que : « l'appui permanent du gouvernement dans les arts se concrétise vraiment dans son prochain budget ». En après-midi, un atelier dirigé par monsieur Sean Moore, de la firme Bowling Lafleur Henderson LLP d'Ottawa, avait pour thème : *Comment fonctionne le système... et comment le faire fonctionner ?*

1.6. Conseil des arts de Montréal

En décembre 2003, nous rencontrons la responsable de la danse, madame Claire Adamczyk, afin de lui faire un compte rendu des travaux de l'AGA 2003 et lui faire part des besoins du RQD d'être mieux soutenu par le CAM, sinon par une subvention au fonctionnement du moins par l'obtention d'un soutien pour des projets spéciaux et l'augmentation de la subvention attribuée pour le programme de remboursement des classes d'entraînement. Pour appuyer notre demande, nous avons évoqué le défi de la visibilité de la danse dans l'espace urbain, le problème d'intégration des jeunes compagnies et des artistes indépendants dans le système et l'insuffisance de fonds dans le programme de remboursement des classes d'entraînement pour répondre à une forte croissance de la demande pour l'année en cours. Bien que nous n'ayons pas obtenu une réponse favorable à nos demandes, nous avons réussi à établir un dialogue de collaboration.

1.7. Services culturels de la ville de Montréal

Dans le prolongement de la table ronde et des ateliers de l'assemblée générale de novembre 2003, la question de la visibilité nous a incités à soumettre le projet, Danse moi, pour lequel une subvention nous a été accordée. Ce projet permettra, entre autres, de réaliser un calendrier électronique et de lancer la saison de danse 2005-2006.

Nous avons également profité des contacts que nous avons avec plusieurs personnes oeuvrant au sein de cet organisme, pour obtenir des informations concernant le dossier des équipements culturels, les ententes MCCQ/Villes et le projet d'une politique culturelle municipale. Nous y avons trouvé des interlocuteurs et des interlocutrices réellement concernés par les problèmes de la danse et très impliqués dans la recherche de solutions structurantes pour le milieu.

1.8. Patrimoine canadien

En janvier 2003, le nouveau directeur des programmes culturels regroupés sous l'appellation, Un avenir en art, Michel Lemay, organisait une rencontre à Montréal réunissant les directions de trois associations en arts de la scène (CQT, CQM, RQD) et des membres de l'équipe du bureau de Patrimoine canadien à Montréal. Le but de cette rencontre était de faire le point sur le processus d'évaluation des programmes et sur le type de résultats recherchés en vue de convaincre le gouvernement fédéral de maintenir Un Avenir en art en y affectant la même enveloppe, soit plus de 500 millions \$. Le RQD en profita pour rendre compte des évaluations qu'il avait recueillies auprès des diffuseurs spécialisés en danse et pour obtenir l'assurance que le transfert de fonds du Service de la danse du CAC à Patrimoine canadien, en 2001, ne pénalise pas les diffuseurs spécialisés en danse lors de l'évaluation de leur demande à Patrimoine canadien au printemps 2004. Un dialogue soutenu avec Michel Lemay permettra de suivre de près l'évolution du dossier à la satisfaction des diffuseurs concernés.

En février, le RQD rencontrait les membres de l'équipe de Michel Lemay au bureau national de Patrimoine canadien (Guylaine Normandin, Roger Gaudet et Bruno Blache), pour faire le point sur le dossier des Festivals et explorer la possibilité que le RQD dépose une demande au volet Analyse de compétences. Espérons que dans la révision des programmes que l'équipe projette de faire, notre demande d'assouplissement des critères d'éligibilité, qui pénalise les associations disciplinaires du Québec, soit entendue.

2. Concertation interdisciplinaire

Défendre une meilleure place pour les arts et la culture dans la société et militer pour une réelle amélioration des conditions d'exercice des artistes et travailleurs en culture trament au quotidien les interventions du RQD. La conjoncture économique et politique encourage les fronts communs, d'où la présence du RQD au sein de coalitions permanentes et, au gré des circonstances, sa participation à des regroupements spontanés de revendication sur des enjeux très spécifiques. Désireux de faire entendre la voix de la danse sur des questions et des dossiers qui lui tiennent à cœur, le RQD siège également sur des tables de concertation, des comités consultatifs et des conseils d'administration, et est membre d'associations dont il reconnaît les missions culturelles sur la scène municipale et provinciale.

2.1. Mouvement pour les arts et les lettres (MAL)

Membre cofondateur de cette coalition créée en 1999, qui regroupe huit organisations disciplinaires nationales et dix Conseils régionaux de la Culture, le RQD a été de toutes les opérations entourant la conception, l'organisation et la réalisation de la dernière campagne de mobilisation du milieu culturel. Outre sa présence aux réunions hebdomadaires du MAL, entre octobre et mars 2004, la directrice du RQD a pu compter sur la responsable des communications et son adjointe au site pour assurer le relais des informations auprès des membres et les solliciter à participer aux différentes actions orchestrant la campagne de mobilisation. Dans un contexte de consultations pré-budgétaires menées par le ministre des Finances du Québec, et dans le but d'éviter des compressions anticipées de plus de 30 millions dans le budget du ministère de la Culture et des Communications, le Mouvement des arts et des lettres lançait sa campagne, le 30 janvier 2003.

Orchestrée en trois temps, l'alerte jaune, l'alerte orange, l'alerte rouge, la campagne de mobilisation optait pour la stratégie suivante :

- Informer et sensibiliser les artistes et les travailleurs culturels par l'envoi, entre le 30 janvier et le 9 février 2003, de quatre communiqués distincts faisant état des enjeux de la mobilisation (budget, situation économique globale, situation critique en raison des hausses des coûts de système et du budget des immobilisations), et établissant un argumentaire en faveur d'un financement adéquat des arts et des lettres.
- Interpeller directement les décideurs (ministre de la Culture et ministre des Finances) par un envoi de deux lettres adaptées aux problématiques de chaque discipline et signées personnellement par le plus grand nombre possible d'artistes et de travailleurs culturels (plus de 4 000 lettres ont été acheminées). Parallèlement à cette opération, le travail de mobilisation des milieux donnait lieu à une réunion extraordinaire des conseils d'administration des associations et des Conseils régionaux de la Culture, à Montréal, le 10 février 2004. Cette réunion relayée par les médias aura contribué à ce que le Mouvement des arts et des lettres soit invité à présenter un mémoire lors des consultations pré-budgétaires du ministre des Finances. L'audience, qui a eu lieu le 24 février, a permis d'obtenir de la part du ministre l'assurance qu'il avait bien entendu et compris les demandes et inquiétudes des milieux des arts et des lettres.
- Créer un fort mouvement de mobilisation afin d'assurer une présence imposante des artistes et des travailleurs culturels à la grande manifestation du 9 mars, à la place d'Armes. Pour ce faire, deux assemblées publiques ont précédé la manifestation publique, l'une à Montréal, le 23 février, et l'autre à Québec, le 25 février.

À en juger par la forte participation des membres du RQD aux différentes étapes de la campagne de mobilisation, le milieu de la danse a toutes les raisons de se féliciter des résultats de l'ensemble de l'opération. Bien que ces résultats furent en-deçà des demandes du Mouvement des arts et des lettres, en raison de la non-augmentation des crédits du CALQ et de la SODEQ, les artistes et les travailleurs de la culture ont pu compter sur une large couverture médiatique et, qui plus est, ont réussi à obtenir une légère augmentation des budgets du MCCQ alors qu'on prédisait des coupures de plus de 30 millions.

La présence assidue du RQD aux réunions du Mouvement des arts et des lettres, entre octobre 2003 et juin 2004, aura permis à sa nouvelle directrice de se gagner des alliés à la cause de la danse et de se mettre à niveau par rapport à un nombre impressionnant de dossiers reliés à la défense des droits et des intérêts des artistes et des travailleurs culturels sur la scène publique et politique.

2.2. Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

En juillet 2003, Louise Laplante, qui assurait l'intérim à la direction du RQD, rencontrait avec le président, Pierre-Paul Savoie, la directrice du CQRHC, Louise Boucher. Bien que le poste de coordonnateur du développement professionnel fut confirmé jusqu'à la fin mars 2004, la décision s'accompagnait d'une réduction du nombre de jours payés, passant de 5 jours à 3 jours et demi semaine, et d'une recommandation de réduire le nombre d'activités de formation continue afin de mener à terme l'élaboration d'une politique de formation et de perfectionnement des artistes et des travailleurs de la danse. Le retour de Maryse Gervais, en septembre 2003, au poste de coordonnatrice du développement professionnel, permettra de rétablir un lien de confiance entre les deux organismes et de mener à bien des dossiers laissés en suspens durant son absence. Parmi ces dossiers : l'Étude sur la situation des danseurs en transition de carrière menée conjointement, à la demande du CRTD de Toronto, avec le CRTD de Montréal.

Parallèlement au travail de représentation et de concertation de la coordonnatrice du développement professionnel, au sein notamment du comité consultatif régional ARTS et Culture de Montréal et auprès du Fonds national de la main d'œuvre en culture, la directrice du RQD rencontrait la directrice du CQRHC pour la tenir informée et participait à diverses activités du CQRHC, dont l'assemblée générale de juin 2004. À cette occasion, elle fut cooptée au conseil d'administration du CQRHC pour représenter la danse. L'année 2004-2005 s'avère cruciale, la reconduction de l'Entente pour la mise en œuvre d'une *Stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture* n'ayant pas encore obtenu l'adhésion des deux nouveaux ministres titulaires d'Emploi-Québec et du ministère de la Culture et des Communications. En l'absence de l'adhésion des ministres respectifs, Claude Béchard et Line Beauchamp, il sera difficile, voire impossible, de poursuivre au-delà de la fin mars 2005, les actions nécessaires pour chacun des axes de la *Stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture* : la consolidation des emplois (Axe 1), l'accès à la formation continue (Axe 2) et la connaissance du marché du travail (Axe 3). Pour le RQD, cela risque d'entraîner la perte du poste de coordonnateur à la formation continue et la cessation des activités et services dispensés en formation et perfectionnement disciplinaires.

2.3. Coalition pour la diversité culturelle

Membre du conseil d'administration de cette coalition réunissant plusieurs intervenants des milieux culturels québécois et canadiens, le RQD a participé à deux réunions (février 2003 et mai 2004) visant à faire le point sur l'avancement des travaux devant mener à l'élaboration et à l'adoption par les pays membres de l'Unesco d'une Convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.

Rappelons que la Coalition canadienne pour la diversité culturelle exerce, depuis la première conférence qu'elle tenait sur cette question à Montréal en 2001 et une deuxième à Paris en 2003, un leadership

important au sein de la Coalition internationale pour la protection de la diversité culturelle. Grâce au dynamisme de la Coalition canadienne, près d'une vingtaine de coalitions pour la diversité culturelle ont pris naissance ailleurs dans le monde et constituent autant de noyaux d'influence et de vigilance.

La date butoir pour la signature de cette Convention par les 190 pays membres de l'Unesco est le printemps 2005, au moment où les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent signer une entente portant sur la libre circulation des biens et des services culturels.

En août 2004, le gouvernement du Québec et Patrimoine canadien conviaient le RQD, parmi d'autres représentants des milieux culturels québécois et canadiens, à une table ronde présidée conjointement par les ministres Line Beauchamp et Liza Frulla. À l'ordre du jour de cette réunion : la présentation du texte de la Convention internationale pour la protection de la diversité des expressions culturelles et artistiques, rendu public par le directeur général de l'Unesco en juillet 2004. Pour éclairer les discussions autour de la table, des experts de la question avaient été invités, dont Yvan Bernier qui a participé à l'élaboration de l'avant-projet de la Convention internationale. En clôture, les deux ministres étaient invitées à faire une allocution par laquelle elles soulignaient leur engagement à soutenir la démarche de l'Unesco et incitaient les médias et les gens présents à la rencontre à se faire l'écho des négociations qui se dérouleront dans les mois à venir. À cette occasion, la ministre Liza Frulla rappelait son intention de faire tout en son pouvoir pour que le Canada se dote enfin d'une politique culturelle.

2.4. Colloque sur la diversité artistique

À l'annonce d'un colloque organisé par le Conseil des arts de Montréal sur la diversité artistique, le 30 mars 2004, le RQD signait avec sept autres associations disciplinaires (CQT, CQM, RAAV, RQD, CQMA, RCAQ, UNEQ), une lettre demandant une rencontre d'urgence avec le Président et la directrice générale du CAM. Dans cette lettre, les associations exprimaient leur étonnement devant les constats du CAM à l'endroit de la communauté artistique, selon lui peu encline à intégrer les minorités visibles et les artistes issus des communautés culturelles, et soulignaient leur inquiétude devant la dimension politique que le CAM semblait vouloir donner à sa mission. De son côté, le RQD prenait la décision de ne pas participer à ce colloque et invitait à la vigilance et à la rigueur intellectuelle les membres qui lui avait manifesté l'intention d'y participer.

En l'absence de réponse à cette demande d'une rencontre, les associations signifiaient de nouveau leur inquiétude à l'endroit du CAM dans le but, cette fois, d'arrêter la controverse soulevée dans la communauté artistique, et répercutée dans les médias, par le colloque et la teneur des recommandations contenues dans le document du CAM. Une rencontre eut lieu avec le Président et la directrice générale du CAM, en avril 2004, lors de laquelle les associations exprimèrent leurs craintes d'un dérapage idéologique.

2.5. Mobilisation des associations d'enseignants en arts

Devant le projet de Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire soumis à la consultation populaire au printemps 2004, qui limite à 250 heures la place faite à la formation artistique, les associations des spécialistes en enseignement des arts à l'école (musique, théâtre, arts plastiques et danse) se mobilisent. Comme le RQD rassemblent les

enseignants en danse à l'école, il est appelé à prendre part au mouvement de pression qui s'organise. Le RQD participe à l'articulation d'un plan de communications avec les médias qui, faute de moyens et à cause de la campagne électorale en cours, sera abandonné. Toutefois, en concertation avec les autres associations, (AQÉSAP, ATEQ, FAMEQ), le RQD diffuse à ses membres un message, sous la forme d'un manifeste, à signer et à retourner au ministre de l'Éducation Pierre Reid, au début du mois de mai 2004. D'autres actions seront posées par des enseignants et des élèves, dont l'envoi d'une pétition que le RQD ne fera pas circuler en raison d'une interprétation erronée de la place réservée à la formation artistique dans le projet du nouveau Régime pédagogique. Il n'en demeure pas moins que 250 heures réservées à l'enseignement des arts, du reste identifiées comme le 5^e domaine essentiel dans la formation générale des jeunes, est bien peu au regard des 500 heures allouées, à titre d'exemple, au domaine du développement personnel.

2.6. Table de concertation culture-éducation

En février 2004, le RQD était informé par le ministère de la Culture et des Communications qu'il souhaitait relancer les travaux de la table de concertation culture-éducation, mise en veilleuse depuis 1997, qui visait à créer un lieu d'échanges sur la place et le rôle des arts et de la culture à l'école. Entre-temps, le RQD apprenait qu'une coupure de 500 000 \$ avait été opérée dans l'enveloppe nationale du programme Rencontres culture-éducation, dans la foulée des compressions budgétaires gouvernementales entreprises par le nouveau gouvernement au pouvoir. L'annonce de ces coupures affectant, entre autres la mesure Specta-Jeunes (subventions au transport des écoliers dans les lieux de spectacles alors réduites de 85 %), sera suivie, en mars 2004, d'autres mauvaises nouvelles concernant le programme Rencontres culture-éducation. Intitulé désormais La culture à l'école, le programme que le MCCQ s'apprête à mettre en application, dès avril 2004, et sans avoir consulté les principaux intervenants (les artistes à l'école et les diffuseurs de spectacles), enlève aux organismes culturels la maîtrise d'œuvre des sorties culturelles, alléguant la volonté du gouvernement de répartir plus équitablement entre les régions l'enveloppe du programme et de responsabiliser davantage les enseignants et les comités d'école. À cela viendra s'ajouter le rapatriement par le MEQ d'une enveloppe de plus de 1 million \$ jusqu'alors gérée par le MCC.

Parmi les conséquences prévisibles de tels changements, une perte de public pour les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires ayant l'habitude de programmer des spectacles en direction des jeunes et une réduction du nombre de représentations pour les compagnies de théâtre, de musique et de danse qui travaillent en direction du public jeunesse.

Conjointement avec d'autres associations disciplinaires, le RQD signera une lettre réclamant à la ministre de la Culture et des Communications de refaire ses devoirs. En réponse à cette demande, un comité de veille, formé de diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, est mis sur pied. Lors d'une première réunion de la table de concertation culture-éducation, en juin 2004, les associations présentes, dont le RQD, obtiennent l'assurance qu'un fonds de 250 000 \$ serait dégagé pour couvrir les pertes anticipées par les diffuseurs et que le ministère de l'Éducation procédera à une collecte de données pour mesurer les impacts du nouveau mode de gestion du programme La culture à l'école. Une prochaine réunion doit avoir lieu à l'automne 2004.

2.7. Participation au Congrès 4 Arts

Tout au cours de l'année, le RQD a prêté son concours à la préparation du Congrès 4 Arts, un événement bisannuel réunissant les spécialistes en enseignement des arts à l'école. Outre sa présence aux réunions réunissant les associations partenaires de l'événement, le RQD a collaboré financièrement à la tenue d'ateliers donnés par des artistes de la danse et travaillé en complicité étroite avec Nicole Turcotte, responsable de la conception et de la coordination du programme d'ateliers offert aux enseignants en danse. Compte tenu du thème de cette année, le rôle respectif des enseignants et des artistes dans l'éducation des jeunes, le RQD participe à l'élaboration de la conférence d'ouverture et organise, durant le Congrès 4 Arts, un apéro-causerie afin que les enseignants et les artistes de la danse partagent leurs réalités et imaginent des manières de mieux faire ensemble.

2.8. Colloque sur la formation professionnelle en danse traditionnelle

À l'invitation du Conseil de la Culture de Lanaudière, la directrice du RQD participait, le 2 mai 2004, à Joliette à un colloque sur le développement et la reconnaissance de la formation professionnelle en danse. Étaient réunis plusieurs écoles de danse traditionnelle ainsi que des représentants du ministère de la Culture et des Communications pour échanger sur les conditions financières et pédagogiques nécessaires à l'harmonisation et à la qualification des enseignements. Au terme de cette journée, un comité était mis sur pied pour voir à l'établissement d'un plan de développement pour les travailleurs du milieu de l'enseignement de la danse traditionnelle, tous secteurs inclus. Trois orientations guideront les travaux du comité : l'établissement d'un portrait socioéconomique des travailleurs du secteur de la danse traditionnelle, l'élaboration d'un plan de perfectionnement des travailleurs et le dépôt au ministère d'un projet de reconnaissance des écoles de danse traditionnelle.

2.9. Adhésion à d'autres organismes

Le RQD est membre du comité consultatif de l'Observatoire de la culture, des associations Culture Montréal, Les Arts et la Ville, la Conférence canadienne des Arts ainsi que du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) et du Conseil international de danse -Unesco.

3. Concertation nationale

Comme on peut le constater, les travaux de concertation sont très intenses sur la scène provinciale. Parallèlement à ces interventions, le RQD poursuit des travaux de concertation avec des collègues en danse du Canada. Depuis trois ans déjà, il participe activement à une mobilisation d'envergure nationale pour revendiquer une mise à niveau des budgets du secteur de la danse. Encore aujourd'hui, cet objectif demeure le leitmotiv qui sous-tend son travail de concertation nationale.

3.1. Poursuite des travaux autour de la réalisation de l'Étude nationale sur la danse professionnelle au Canada

La mobilisation autour de ce projet d'*Étude nationale* remonte à mars 2001 alors que le RQD déposait un dossier au Conseil des Arts du Canada qui faisait état de la situation très critique dans laquelle se trouvait, et se trouve toujours, la discipline de la danse à travers le pays. Un document, *La Danse en*

péril, a fait l'objet d'une pétition nationale signée par plus de 650 personnes du milieu de la danse et fut parrainée par des porte-parole de chacune des dix provinces ainsi que du territoire du Yukon.

Après plusieurs séances de consultation menées en 2002 auprès des promoteurs de l'étude, le Conseil des Arts accordait une subvention de 35 000 \$ au RQD pour la réalisation d'une phase préliminaire coordonnée par Louise Laplante. Un rapport fut déposé au Conseil le 23 juin 2003 et fut assez bien reçu car, d'entrée de jeu, la nécessité d'une étude sur la danse n'était pas remise en question.

À l'automne 2003, le Service de la danse a souhaité réaliser un document intitulé *La danse : hier et aujourd'hui – et maintenant ?*, présentant les faits saillants de la discipline, afin de défendre la nécessité d'une étude sur la danse et de trouver les sommes nécessaires à sa réalisation. La coordonnatrice a donc repris le travail de concertation auprès des membres du comité directeur de l'Étude, et leurs suggestions et commentaires furent déposés au Conseil.

Parallèlement, le Service de la recherche entreprit diverses consultations auprès de partenaires potentiels, dont Patrimoine canadien, pour vérifier leur intérêt à participer financièrement à la réalisation de l'étude.

En avril 2004, le Service de la danse nous informait que, suite à cette consultation, un projet d'études thématiques sur la danse remplacerait celui d'une étude nationale. Les membres du comité directeur comprirent que le projet initial ne pouvait se réaliser, vu les différents champs d'intérêt et d'intervention de chacun des partenaires sollicités et leurs budgets limités.

C'est dans cet esprit que le RQD organisait une rencontre avec le comité directeur à Ottawa, en juin 2004, en présence de représentants des services de la danse et de la recherche du Conseil des Arts du Canada et d'un représentant de Patrimoine canadien. Il s'agissait d'établir une liste de priorités parmi les sujets de recherche découlant des grands enjeux de la discipline identifiés par la firme de consultants Deloitte & Touche dans le rapport déposé au Conseil des Arts en juin 2003. La déception des membres du comité directeur, devant la proposition de recherche présentée par les représentants du Conseil des Arts et de Patrimoine canadien, fut manifeste et telle que le comité directeur a décidé de sa dissolution. Une lettre explicative fut par la suite adressée au directeur du Conseil lui demandant de prendre en considération le besoin exprimé par l'ensemble du milieu de la danse d'un plan stratégique de développement qui s'appuie sur un portrait global de la situation de la discipline et sur des analyses sérieuses des problématiques reliées aux différents secteurs de la danse.

Malgré les résultats décevants de ce travail de concertation, le RQD croit qu'il est impératif de poursuivre ces efforts sur la lancée d'une vision commune et stratégique visant un financement plus adéquat de la discipline de la danse au Canada.

3.2 Participation aux activités de la Canadian Dance Assembly (CDA)

Fondée en 2002, la Canadian Dance Assembly est un organisme de services nationaux qui « a pour but de faciliter l'échange dynamique de renseignements appropriés à la danse professionnelle au Canada⁵ ». Elle s'applique « à créer une puissante voix nationale en faveur de la danse professionnelle au Canada et à appuyer le développement de ressources pour ce domaine d'expression artistique⁶ ».

Ces orientations rejoignant celles du RQD, il était naturel de répondre à l'invitation de la CDA de participer à une réunion visant à expliquer la structure de cette nouvelle association ainsi que ses orientations. Cette réunion eut lieu le 11 juin dans le cadre du Festival Danse Canada (FDC). Celle-ci ne pouvait mieux tomber, car le RQD mise généralement sur ce genre d'événements d'envergure nationale pour échanger de vive voix avec les différents acteurs du milieu canadien sur les diverses problématiques de la discipline ; présenter des travaux d'intérêt commun ; partager les expériences de développement ; resserrer des liens que l'éloignement a tendance à fragiliser. Dans ce cas, l'ordre du jour a porté sur trois sujets d'intérêt commun :

- √ l'élaboration d'un plan de communication nationale :
L'importance de parler d'une voix commune au nom de la danse fut abordée.
- √ le partage et la complémentarité des responsabilités en terme de représentation :
La rencontre avec le directeur du conseil prévue pour le lendemain fut discutée.
- √ le membership :
Les services offerts ont été présentés comme facteur d'adhésion de nouveaux membres.

Au lendemain de cette première rencontre, et en raison de la participation du RQD aux travaux de l'*Étude nationale sur la danse*, le RQD a trouvé important d'être présent à la rencontre organisée par la CDA avec le directeur du Conseil des Arts, John Hobday, et d'y apporter sa contribution. Les interventions de la délégation québécoise et celles des membres du comité directeur de l'étude y ont été marquants.

À l'issue de ces deux rencontres, il nous a paru évident que le CDA était en cours de structuration et de constitution de son membership, d'où l'idée de s'associer à des chefs de file canadiens bien établis dans leurs communautés respectives pour poursuivre le travail d'élaboration de stratégies communes de représentation. Des réunions sont à prévoir au cours de l'année 2004-2005 avec des leaders de la scène canadienne.

⁵ Extrait du site Internet [www.dancecanada.net]

⁶ Ibid.

III. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1. Étude sur les besoins des danseurs en transition de carrière

Ce projet a été initié, il y a quelques années, à la demande du Dancer Transition and Resource Centre de Toronto (CRTD) dans l'objectif implicite de faire la preuve que les services offerts par cet organisme sont uniques au Canada et qu'ils justifient un plus grand financement public. Le RQD fut désigné par le CQRHC pour voir à l'identification et à la modélisation de l'aide aux artistes en transition professionnelle dans le cadre de son projet pilote en formation continue. Le projet a été complété en 2003-2004 par le Groupe DBSF mandaté aux fins suivantes :

- ✓ analyser les besoins des interprètes en transition de carrière, les pistes d'action pour répondre à leurs besoins et les instances offrant des services ou du soutien financier en lien avec la transition de carrière
- ✓ analyser l'offre de services à développer au sein du CRTD - Montréal pour répondre aux besoins des interprètes en complémentarité avec l'ensemble des services offerts au Québec et faire un estimé des ressources financières pour offrir ces services

Le rapport comprend trois grandes sections :

A) Les interprètes : vision, besoins et pistes à explorer

- La **vision** ou la perception qu'ont les interprètes de leur situation en ce qui a trait à la transition de carrière. Le rapport fait état des facteurs qui mènent à la transition de carrière : l'usure du corps, les blessures, la grossesse (en tant que condition physique restrictive), les conditions de travail en général, la surcharge et le cumul de travail, un rythme de travail qui se conjugue mal avec les obligations familiales et personnelles, la perte de motivation, les conditions inadéquates de rémunération, l'insuffisance de ressources financières qui permettraient de recourir à des soins adéquats de restauration, de prévention et d'entraînement.
- Le principal **besoin** exprimé réside dans le recours à du soutien psychologique et à des services d'orientation professionnelle pour contrer la difficulté principale qui est vécue par les interprètes : celle de rompre avec la danse identifiée à une « passion », à un « rêve », à une « histoire d'amour ».
- Les **pistes d'intervention** qui méritent d'être considérées pour améliorer leur situation. On note le besoin de poursuivre le travail visant à doter l'ensemble du milieu de meilleures conditions de pratique, de revendiquer l'accès à la sécurité sociale pour l'ensemble des travailleurs culturels, d'offrir aux interprètes un programme d'assurances collectives, de mieux informer les interprètes, de dédramatiser la réorientation professionnelle, de favoriser divers modes d'échanges entre les générations et d'aider les interprètes à reconnaître leurs acquis et leurs compétences.

B) Un portrait synthèse des services offerts au Québec

- Les principaux services dont pourraient bénéficier les interprètes en danse sont offerts par le CRTD, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le RQD, l'Union des artistes (UDA), le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE), l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ), les Carrefours jeunesse-emploi (CJE).

C) Un état de situation et une offre du CRTD

- Le plan de services que pourrait offrir le CRTD fait l'objet d'une évaluation des ressources humaines et du financement supplémentaire requis à cette fin, et ce, en complémentarité à l'ensemble des services déjà offerts.

Enfin, sont identifiées des pistes de réflexion qui méritent d'être retenues dans l'élaboration d'un plan d'action :

- ✓ aider les interprètes à dédramatiser ce passage de leur vie professionnelle
- ✓ mieux connaître les agences, instances et organismes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la situation vécue par les interprètes
- ✓ compte tenu du rôle important que jouent les Centres locaux d'emploi (CLE), veiller à ce que leurs dirigeants informent et forment les agents pour leur permettre d'intervenir adéquatement auprès des clientèles en provenance du milieu culturel
- ✓ faire valoir que le financement du CRTD pourrait bénéficier de sources provinciales, selon le territoire d'exercice des bureaux en région, compte tenu que les membres québécois ont reçu 26 % du montant des bourses distribuées dans l'ensemble du Canada en 2002-2003

Cette étude a grandement été appréciée par la direction du CRTD, qui compte en faire une traduction en langue anglaise, pour en assurer la diffusion auprès des interprètes et des partenaires de la danse au Canada.

2. Étude sur la diffusion internationale

En juin 2004, le RQD demandait à Cyrille Commer de dresser un portrait actuel et fiable du positionnement des compagnies de danse du Québec sur le marché de la diffusion internationale. Pour vérifier le bien-fondé de plusieurs affirmations, dont celle d'une situation de plus en plus précaire et exigeante à tenir dans un marché devenu ultra compétitif, une série d'entrevues individuelles furent menées entre juillet et septembre 2004. Au total, une trentaine de personnes ont été rencontrées, l'échantillonnage regroupant des directeurs et des administrateurs de compagnies de gabarits différents (majeures, intermédiaires, jeunes et émergentes), des chorégraphes de diverses générations, des agents de spectacle, des agents de développement et des diffuseurs spécialisés. En regroupant les données recueillies selon des catégories reflétant la différence de gabarit, il s'agissait de dégager des tendances et des problématiques plus

spécifiques à chacune. Dans un rapport d'étape déposé en octobre 2004, il ressort clairement que pour maintenir le positionnement des compagnies québécoise de danse sur la scène internationale, des interventions sont nécessaires en recherche et création, production, structures de fonctionnement et de financement, développement et mise en marché, main d'œuvre qualifiée, concernant notamment les agents de développement, développement d'un marché intérieur, visibilité de la danse sur la scène locale et nationale, vision globale du développement de la discipline.

3. Projet exploratoire d'une Mutuelle de services de formation continue

Le RQD a reçu, en mars 2003, l'appui financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO) pour la réalisation d'un projet d'organisme collecteur et de mutuelle de services de formation pour le secteur de la danse. Le projet visait à produire un diagnostic des besoins adaptés aux travailleurs des entreprises assujetties à la Loi 90⁷, à élaborer et à valider un plan de formation pour ces entreprises, à sensibiliser et à solliciter les entreprises assujetties du milieu de la danse à mutualiser leur budget de formation et à identifier les pistes de financement autonome pour les années subséquentes.

3.1. Réalisations de juin à décembre 2003

De juin à octobre 2003, (en l'absence d'une direction générale), les travaux de la mutuelle se sont limités à transmettre de l'information au conseil d'administration et à répondre aux demandes de renseignements des organismes membres. La reprise des travaux s'est faite, avec en toile de fond, l'annonce d'une hausse possible du seuil d'assujettissement, laquelle s'est confirmée et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, portant le seuil de la masse salariale de 250 000 \$ à 1 M\$ de masse salariale. Cette modification a réduit à deux le nombre d'entreprises en danse assujetties à la Loi 90, ce qui a rendu irréalisable le projet prévu initialement.

Après s'être interrogé sur la pertinence de poursuivre ou non le projet dans ce contexte, et suite au départ de la chargée de projet, le RQD a décidé de confier le dossier à la coordonnatrice du développement professionnel en raison de sa complémentarité avec le projet-pilote de formation continue. En février 2004, celle-ci a révisé le plan de travail afin de cibler tous les organismes de danse, qu'ils soient assujettis ou pas. Celui-ci se décline en trois étapes :

- ✓ portrait de situation : problématiques d'emploi et de formation continue dans les organismes du secteur de la danse professionnelle au Québec
- ✓ diagnostic des besoins en formation continue en danse
- ✓ élaboration de plans de formation continue

3.2. Portrait de situation

La réalisation du Portrait de situation a débuté en mars 2004. Quarante-sept organismes ont été sollicités, et vingt-neuf, soit 62 %, ont accepté de participer à cette étude. Parmi ceux-ci, huit organismes, sur un total de dix, étaient assujettis à la Loi 90 avant les modifications apportées à cette loi

⁷ La Loi 90 obligeait les entreprises dont la masse salariale dépassait 250 000 \$ d'investir 1 % de celle-ci dans la formation de leurs employés.

en janvier 2004. Les répondants ont été invités à réaliser un bilan au moyen d'un questionnaire bâti autour de quatre thèmes principaux : profil des organismes, profil des ressources humaines, problématiques d'emploi ainsi que formation et développement du personnel.

Ce portrait a permis d'identifier les fonctions prioritaires de travail qui, selon les répondants, nécessitent des investissements en formation, si le secteur veut être en mesure de relever les importants défis auxquels il fait face. Ces fonctions sont celles de chorégraphe, interprète, responsable du développement, responsable des communications, gestionnaire et adjoint administratif. Elles feront l'objet d'un diagnostic des besoins de formation continue au cours des prochains mois.

IV. Formation et perfectionnement disciplinaires

1. Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes

Le programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes, qui existe depuis 1994, se décline en trois volets : le soutien à l'entraînement, les classes de maîtres et le soutien aux initiatives des danseurs en région.

1.1. Soutien à l'entraînement

1.1.1. Remboursement des classes d'entraînement

L'année 2003-2004 a été marquée par une très forte augmentation des demandes de remboursement des classes d'entraînement. Fin décembre 2003, 70 % du budget était déjà dépensé. Face à cette situation, le RQD décidait, en janvier 2004, de réduire le montant remboursé de 7 \$ à 5 \$ par classe, tout en sachant que cette mesure temporaire ne permettrait pas de soutenir les danseurs jusqu'à la fin de l'année. Cette modification est entrée en vigueur le 15 février 2004. Au 1^{er} avril 2004, le budget alloué au volet I était entièrement épuisé, une première depuis 1999-2000, et ce, malgré un budget plus élevé qu'il y a 4 ans.

Les résultats de 2003-2004 sont les suivants :

- Cent quatre-vingt-dix (190) interprètes ont reçu une aide financière pour leur entraînement dont cent trente-cinq membres professionnels (71%), quarante-six membres associés (24%) et neuf membres corporatifs (5%).
- Les participants ont reçu 42 570 \$, une moyenne de 224 \$ par personne.
- Cent soixante-six (166) danseurs étaient de la région de Montréal et vingt-quatre (24) de l'extérieur de Montréal.
- Le RQD a remboursé 6 011 classes, 29 stages et 20 abonnements au YMCA.
- En neuf mois, le RQD a répondu à 444 demandes de remboursement.
- Les classes de ballet comptent pour 42 % des classes remboursées tandis que les classes de danse moderne représentent 20 %. Les 38 % restant regroupent essentiellement l'entraînement Perfmax (14 %), les classes de yoga (11 %) et les classes de Pilates (5 %).

À l'hiver 2004, le RQD a fait des démarches auprès des trois Conseils des arts pour les informer de la situation exceptionnelle et pour obtenir des fonds supplémentaires afin de maintenir le programme jusqu'à la fin de l'année financière. Ces démarches n'ont malheureusement pas porté fruit. Convaincu de l'importance capitale du programme de remboursement des classes d'entraînement, le RQD a cherché une autre solution pour ne pas mettre fin aux remboursements de 2003-04 dès avril. Le Conseil d'administration a décidé de privilégier le volet I du programme, le remboursement des classes d'entraînement, au détriment du volet II, les classes de maître. Cela a permis au RQD de réaffecter, à compter de la saison 2004-05, au volet I du programme

une somme de 8 000 \$ allouée jusqu'en 2003-2004 au volet II. Ainsi, le remboursement des classes d'avril, mai et juin 2004 a été effectué en juillet.

1.1.2. Entraînement au YMCA Guy-Favreau

En plus de bénéficier du remboursement des classes, les danseurs peuvent s'entraîner à prix modique au YMCA du Complexe Guy-Favreau, grâce à une entente conclue entre ce YMCA et le RQD en 1997. La demande pour l'entraînement au YMCA a connu, elle aussi, une forte augmentation, avec comme conséquence, un budget épuisé après seulement sept mois et demi d'opération. À partir de la mi-février, le RQD se voyait dans l'obligation de facturer aux interprètes le coût réel de la carte mensuelle (25 \$), une mesure qui a permis au RQD de maintenir ce service jusqu'à la fin de l'année. En 2003-2004, cinquante-deux (52) danseurs se sont procuré cent vingt-cinq (125) cartes.

1.2. Classes de maître

Au début de l'été 2003, le RQD a organisé un stage de neuf jours (45 h) avec Ruth Zaporah, danseuse, actrice et mime. Les objectifs du stage, intitulé *Action Theater*, étaient de développer des habiletés pour la performance. Les dix-huit (18) artistes qui ont pris part à ce stage axé sur le travail d'improvisation en ont fait une évaluation positive.

1.3. Soutien aux initiatives des danseurs en région

Pour les danseurs vivant à l'extérieur de Montréal, il est difficile de suivre un entraînement régulier et d'avoir accès à du perfectionnement de niveau professionnel. Le choix des professeurs est souvent limité, ce qui entraîne une difficulté pour les danseurs à varier leurs formes d'entraînement et peut les pénaliser lors de la recherche d'emploi. Le RQD ne reçoit pas beaucoup de demandes de remboursement des classes de la part des danseurs œuvrant en régions, puisque l'offre de classes techniques de niveau professionnel y est quasi inexistante. Par conséquent, depuis 2002, le RQD a décidé de mieux soutenir les danseurs en région en encourageant leurs initiatives et en offrant, à même l'enveloppe du programme, un soutien financier.

Entre juillet 2003 et janvier 2004, le RQD a soutenu les quatre projets d'atelier organisés par L'Artère, une coopérative de danseurs professionnels de Québec :

- ✓ atelier intensif avec **Karine Ponties**, les 2 et 3 août 2003 : 6 participants
- ✓ atelier chorégraphique et d'improvisation avec **Meg Wolfe**, du 21 au 24 octobre 2003 : 10 participants
- ✓ atelier de yoga et de danse contemporaine avec **Sylvain Brochu**, du 8 au 12 décembre 2003 : 20 participants
- ✓ atelier avec **Estelle Clareton**, les 10 et 11 janvier 2004 : 15 participants

Les ateliers ont remporté un vif succès, comme l'indiquent les nombreuses inscriptions qui témoignent du besoin des danseurs qui pratiquent leur art en dehors de la Métropole.

2. Programme de formation continue et de perfectionnement

Dans le cadre du projet pilote de formation continue, le RQD reçoit du CQRHC une subvention qui finance le poste de coordonnatrice du développement professionnel dont le mandat est d'œuvrer au développement et à la reconnaissance des compétences des membres.

2.1. Activités de formation

Pour la cinquième année, le RQD a proposé à ses membres des activités de formation continue de qualité à un prix accessible pour les artistes et les travailleurs culturels du secteur de la danse. En 2003-2004, la programmation comptait neuf (9) activités, totalisant 351 heures de formation, auxquelles ont pris part cent quarante-six (146) participants provenant de huit régions du Québec. Les évaluations des participants font état d'un très haut niveau de satisfaction.

Voici la liste des activités réalisées :

- ✓ atelier de musique pour danseurs
- ✓ ateliers d'informatique « à la carte » (onze formations individuelles)
- ✓ ateliers d'interprétation théâtrale : Parole, diction et lecture / Interprétation théâtrale, niveau II
- ✓ éducation somatique et expression sensorielle au service du corps dansant (2 volets)
- ✓ positionnement et diffusion d'un projet artistique en danse
- ✓ maquillage de scène
- ✓ imagerie mentale pour améliorer ses performances en danse
- ✓ l'art de se mettre en mouvement, l'éducation somatique et la danse
- ✓ stage d'été du Réseau d'écoles partenaires en danse classique du Québec⁸

2.2. Travaux de consultation

À l'automne 2003, la coordonnatrice du développement professionnel a entrepris une importante consultation à laquelle plus d'une soixantaine d'artistes et de travailleurs culturels ont participé. En décembre 2003 et janvier 2004, elle a rencontré plusieurs groupes de chorégraphes, d'interprètes, de répétiteurs, d'administrateurs et d'agents de développement, réunis par profession, ainsi qu'un groupe mixte d'artistes et de travailleurs culturels. L'objectif principal de la consultation était d'identifier les besoins en formation continue en danse mais les discussions ont également porté sur les thèmes suivants : les tendances actuelles, les défis et enjeux collectifs à la discipline, les changements importants à venir qui auront un impact sur l'exercice des professions en danse. Le rôle du RQD en matière de formation continue a également été abordé.

⁸ Dans le cadre du projet pilote, le RQD a le mandat d'offrir un soutien au Réseau d'écoles partenaires en danse classique du Québec (REPDCQ) pour les besoins en formation des enseignants en danse classique. Le RQD a donc collaboré à la réalisation du projet de formation annuel du REPDCQ (stage d'été) en plus d'être le répondeur financier vis-à-vis d'Emploi-Québec.

Ces rencontres ont permis d'amasser une foule de renseignements qui alimentent le travail de la coordonnatrice du développement professionnel dans l'élaboration d'une politique de formation et la programmation des activités de formation continue à venir.

3. Participation aux travaux du Comité consultatif régional arts et culture de Montréal (CCR)

Le RQD participe au Comité consultatif régional Arts et culture, un comité mis sur pied en 1997 par Emploi-Québec. Le CCR est responsable de l'estimation et de la priorisation des besoins en matière de maintien, stabilisation et développement de la main-d'œuvre du milieu culturel pour la région de Montréal. C'est le comité consultatif qui établit le plan d'action annuel et les priorités stratégiques visant l'amélioration de la situation en emploi des artistes, créateurs et travailleurs culturels professionnels des différents secteurs.

Le RQD délègue la coordonnatrice du développement professionnel au CCR pour qu'elle y représente le secteur de la danse. Chaque année, elle dépose au CCR un plan d'action qui fait état des problématiques liées à l'emploi ou au travail autonome dans le secteur, et des raisons expliquant l'existence et la persistance de ces problèmes. Le plan propose des solutions qui pourraient favoriser l'amélioration ou la stabilisation de l'emploi ainsi que le développement du travail artistique et culturel. Ce plan permet d'informer Emploi-Québec de la situation qui prévaut dans le secteur. La coordonnatrice a également le mandat d'établir, avec l'aide d'un comité formé de représentants de la danse, les priorités parmi les projets de formation continue déposés par les organismes du secteur.

V. VIE ASSOCIATIVE

1. L'assemblée générale annuelle 2003

Le RQD tenait son assemblée générale annuelle le 16 novembre 2003 dans les locaux du Monument national. 58 membres professionnels dont 23 membres individuels et 35 membres corporatifs y ont assisté ainsi que 6 membres associés, 4 observateurs et 5 membres de l'équipe du RQD. Normand Dulude présidait l'assemblée, assisté de Lisa-Marie Hein, et Jean Allard, comptable agréé, assurait la présentation des états financiers. Un total de 74 personnes. Les membres ont procédé à l'élection du conseil d'administration reconduisant Pierre-Paul Savoie à la présidence pour une cinquième année. Ont été élus pour un terme de deux ans au conseil d'administration deux nouveaux représentants des membres corporatifs, Clothilde Cardinal et Laurence Lemieux, trois représentants de membres individuels, Nathalie Blanchet, Estelle Clareton et Karine Cloutier, ainsi que Karine Ledoyen en remplacement de Hélène Duval qui ne désirait pas terminer son mandat de deux ans.

Dans son allocution, le président a présenté le rapport annuel d'activités 2002-2003 et souligné l'arrivée en poste d'une nouvelle directrice générale, Lorraine Hébert, celle-ci ayant antérieurement élaboré le projet *La Danse sur les routes du Québec*. « Lorraine est une personne de vision qui communique bien et qui demeure toujours à l'écoute », a-t-il noté.

Cette assemblée fut doublée d'un temps de réflexion et de concertation ayant comme point de départ une table-ronde animée par Winston McQuade, et réunissant des représentants de tous les secteurs de la pratique et du RQD : Marc Boivin, Estelle Clareton, Dominique Turcotte, José Navas, Pierre Des Marais, Karine Ledoyen et Suzanne Gagnon. Chacun a brossé un portrait personnel de la situation de la danse et du milieu et a témoigné de ses attentes et de ses frustrations à l'endroit de son association. De ces présentations, se dégagent les constats suivants : la grande précarité de la danse et du milieu ; le besoin d'une formation professionnelle de qualité en danse ; l'importance de créer des liens plus étroits entre l'école et le milieu professionnel ; la nécessité de briser le carcan de la « culture de pauvres » ; l'importance pour le milieu de se prendre en charge, l'avenir étant dans la communication et le réseautage, dans la concertation, la mise en commun des idées, le partage des expertises, etc. S'agissant du rôle du RQD, il est clairement ressorti qu'il devait poursuivre, et intensifier, son travail de représentation et de lobby, et continuer à soutenir par des interventions diverses le développement de la discipline.

Dans le prolongement de cette table-ronde, les membres étaient invités à poursuivre la réflexion en groupes de discussion. De façon générale, les groupes ont renforcé les propos tenus lors de la table-ronde. Trois éléments porteurs ont plus particulièrement émané des échanges en groupe et ont fait consensus en plénière : le RQD comme lieu de **concertation** et de rencontres ; une **visibilité** accrue de la danse comme forme d'art ; la **représentation** politique et publique réaffirmant le problème criant du financement de la danse.

2. Le membership en 2003-2004

Au 30 juin 2004, le RQD comptait 403 membres se répartissant ainsi : 271 membres individuels professionnels, 54 corporations professionnelles et 72 membres associés – dont 4 organismes et 68 individus – ainsi que 6 membres honoraires.

Nous remarquons une légère variation par rapport à l'année précédente qui s'explique ainsi :

- ✓ 13 membres individuels professionnels de moins que l'année précédente (cela s'explique par une baisse de 3 % du secteur de l'enseignement. Le membership du RQD varie lors de la tenue du Colloque 4 Arts, colloque qui se tient aux deux ans)
- ✓ 5 membres corporatifs et 4 membres associés de plus que l'année 2002-2003

Il faut aussi noter que les membres honoraires ne sont comptabilisés séparément que depuis l'année financière 2001-2002.

Enfin, le RQD accueillait, au cours de l'année 2003-2004, 48 nouveaux membres dont 2 corporations, 24 membres individuels professionnels et 22 membres associés.

3. Travaux du conseil d'administration et du comité exécutif

Au cours de l'année 2003-2004, on dénombre 7 réunions du conseil d'administration et 5 réunions du comité exécutif.

En plus de ces réunions, un comité de suivi constitué des membres du Comité exécutif auquel se joindront en cours de route deux autres membres du Conseil d'administration, tiendront cinq séances de travail entourant la réalisation d'un diagnostic d'entreprise et d'une nouvelle planification stratégique pour les années 2004-2007.

4. Bilan, diagnostic et orientations futures

À l'été 2003, le conseil d'administration et, en l'absence d'une direction générale, le comité de transition du RQD convenaient de s'engager dans un exercice de diagnostic et de planification stratégique. Soutenu dans cette démarche par le Groupe DBSF, le conseil d'administration décidait de profiter de la journée de l'AGA pour sonder la soixantaine de membres présents sur leurs attentes et leurs insatisfactions à l'endroit de l'association. Cette première étape d'analyse de la situation du RQD, de ses forces, ses faiblesses, ses contraintes et ses opportunités, sera suivie d'une série d'entrevues réalisées avec une dizaine de personnes du milieu, identifiées par le RQD, ainsi qu'avec le président, la nouvelle directrice et quelques membres de l'équipe du RQD. Dans le document de travail présenté au comité de suivi, en avril 2004, quatre enjeux sont identifiés, les deux premiers touchant l'organisme lui-même et les deux autres, l'impact du RQD sur le milieu de la danse : la légitimité du RQD ; la continuité, l'efficacité et la pérennité de l'action du RQD ; le financement de la danse et la visibilité de la danse.

À l'été 2004, le comité de suivi s'engageait dans un travail de réflexion sur les grandes orientations devant guider les interventions du RQD pour les trois prochaines années. Un document déposé par le Groupe

DBSF, en septembre 2004, propose diverses avenues quant aux orientations et aux priorités d'action que pourrait prendre le RQD pour consolider et recentrer sa mission. Le travail de planification stratégique suivra son cours durant l'automne 2004 et fera l'objet d'un document de synthèse présenté par le conseil d'administration et la direction générale à l'assemblée générale 2004.

VI. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

1. Le financement

Au nombre des responsabilités qui occupent la direction et l'équipe du RQD, existe la recherche de sources de financement pour assurer son fonctionnement et réaliser des projets.

1.1. Fonctionnement

Le RQD est financé d'abord et avant tout par ses **membres** qui, par leur adhésion, leur inscription et contribution aux activités ont assuré des revenus propres au montant de 56 119 \$ en 2003-04, soit **10 %** des revenus totaux.

Le RQD reçoit une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec qui assure un fonctionnement de base, une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes et le travail de concertation interdisciplinaire, notamment au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL).

En 2003-2004, cette subvention se répartissait ainsi :

- √ 186 375 \$ pour le fonctionnement
- √ 25 000 \$ pour le Programme d'entraînement
- √ 19 000 \$ pour la concertation interdisciplinaire

Le montant attribué au **fonctionnement**, qui représente **34 %** des revenus totaux, permet de payer :

- √ la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière et compatibilité) et la réception, soit 2 postes à temps plein et 2 postes à temps partiel
- √ les frais généraux tels : les frais de représentation et de déplacements, le loyer, l'entretien, les taxes et les assurances, les fournitures, les équipements de bureau et l'informatique, les télécommunications, poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et les services professionnels, les intérêts bancaires et les frais divers

1.2. Projets

Le RQD ne saurait remplir sa mission sans l'appui de subventions additionnelles. Il doit donc développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les salaires et les frais afférents. Les revenus attribués à l'ensemble de ces **projets** représentent **56 %** des revenus totaux.

1.2.1. Projets financés au niveau fédéral

A) Conseil des Arts du Canada

En 2003-04, le Conseil a attribué trois subventions de projets pour une somme globale de 79 500 \$ qui ont permis de financer les salaires du service des communications, une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes ainsi que les travaux de concertation pancanadienne.

De plus, un solde de subvention au montant de 14 083 \$ a rendu possible la poursuite des travaux entourant l'*Étude nationale sur la danse professionnelle au Canada*.

B) Patrimoine canadien

Ce ministère a attribué une subvention spéciale au montant de 12 500 \$ pour payer les coûts promotionnels relatifs à la Journée internationale de la danse.

1.2.2. Projets financés au niveau provincial

A) Ministère de la Culture et des Communications

Une subvention du MCCQ a été réservée au projet d'une *Étude sur la diffusion internationale*. Une partie de cette subvention au montant 1 258 \$ a permis d'amorcer les travaux menant à cette étude. Celle-ci sera complétée en 2004-05 grâce à un solde de subvention au montant de 13 366 \$ reporté en 2004-05.

B) CQRHC

Depuis 2001-02, le RQD bénéficie d'une subvention qui assure une partie des salaires liés au développement professionnel. En 2003-04, ce montant a été fixé à 32 573 \$.

C) Emploi-Québec

Les activités de formation professionnelle sont rémunérées en totalité par Emploi-Québec selon les différents projets acceptés. Cette année, ces activités ont généré 45 222 \$ de revenus pour couvrir un montant égal de dépenses.

Emploi-Québec attribue aussi des subventions salariales qui permettent d'embaucher du personnel de soutien. Ainsi en 2003-04, ces subventions ont totalisé 24 424 \$.

D) Fonds national de formation de la main d'œuvre

Le FNFMO a accordé au RQD une subvention globale de 80 000 \$ pour la réalisation de travaux liés au projet d'une Mutuelle de services de formation continue. En 2003-04, une partie seulement de cette subvention a été utilisée pour un montant total de 23 444 \$. Il s'ensuit qu'un solde de subvention au montant de 56 556 \$ a été reporté en 2004-05.

1.2.3. Projet financé au niveau municipal

A) Conseil des arts de Montréal

Une subvention au montant de 20 000 \$ a été attribuée pour financer une partie des coûts du Programme d'entraînement et de perfectionnement des interprètes.

Le financement du RQD peut varier grandement d'une année à l'autre, car seuls les revenus autonomes et l'unique subvention de fonctionnement du CALQ sont généralement stables. Ainsi, au 30 juin 2004, les revenus totaux ont été de 539 498 \$ par rapport à 592 417 \$ en 2003, soit une baisse de 9 % environ, attribuable à la baisse des revenus de projets.

2. L'équipe

Les ressources humaines vont de paire avec les ressources financières. Le RQD ne peut que rémunérer trois postes, soit ceux de la direction générale, de l'administration et de la réception. Les autres postes sont tributaires de subventions spécifiques. Voici un tableau illustrant cet état des faits en 2003-04.

2.1. Ressources humaines en relation aux ressources financières

Fonctionnement (CALQ)	Subventions spécifiques	Programmes d'emploi (27 semaines)
Directeur général	Responsable des communications (renouvelable annuellement)	Adjoint aux communications et webmestre
Gestion financière et administration Comptabilité (2 contractuels)	Coordonnateur du développement professionnel (venant à échéance au 31 mars de chaque année)	Adjoint au développement professionnel
Responsable du secrétariat et de l'accueil aux membres		Préposé au classement

2.2. Roulement de personnel

Le RQD n'est pas le seul organisme dans le secteur de la danse professionnelle au Québec à éprouver des difficultés à maintenir son personnel en emploi. Le tableau ci-dessus démontre sans équivoque la précarité de l'équipe étant donné le nombre limité d'emplois stables. Par ailleurs, cette situation a été particulièrement difficile pour le RQD en 2003-04 en raison des changements survenus à la direction générale et à l'administration en plus des congés accordés en raison de maternité. Ainsi, on retrouve

deux personnes ayant occupé successivement le poste de coordonnateur du développement professionnel et celui de secrétaire.

Par contre, cette équipe est efficace et dynamique. La liste des personnes en poste au 30 juin 2004 se trouve en annexe, mais il convient ici de saluer les personnes qui ont assuré des intérimis ou qui ont quitté le RQD en cours de saison :

- ✓ Nancy Blanchet, au poste de coordonnatrice du développement professionnel et chargée du projet de Mutuelle de services de formation continue
- ✓ Sylvie Dumont, au poste de secrétaire
- ✓ Ghislain O'Prêtre, au poste de responsable des communications

Le membership

	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04
ORGANISMES							
Compagnies	24	24	32	38	41	37	40
Diffuseurs	4	3	5	6	6	6	4
Écoles de danse	4	4	3	2	2	4	6
Organismes de service					2	2	4
Sous-total organismes	33	33	42	46	51	49	54
INDIVIDUS							
Interprétation	124	128	149	151	136	165	169
Formation	106	107	88	103	75	69	54
Création/prod/diff.	57	61	53	54	51	50	48
Administrateurs à la pige	comptabilisés dans création/production/diffusion						
Sous-total individus	287	294	290	308	262	284	271
MEMBRES ASSOCIÉS							
Organismes	1	2	2	3	1	2	4
Individus						66	68
Intermédiaires	61	63	62	97	74		
Étudiants	10	16	28				
Soutien	4	3	1				
Sous-total associés	75	82	91	100	75	68	72
MEMBRES HONORAIRES							
					5	6	6
GRAND TOTAL	400	411	423	456	393	407	403

Le comité exécutif, le conseil d'administration et l'équipe

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est formé de cinq officiers de la Corporation.

Pierre-Paul Savoie
Président

Kathy Casey
1^{ère} Vice-Présidente

Clothilde Cardinal
2^e Vice-Présidente

Suzanne Provencher
Trésorière

Laurence Lemieux
Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration était composé de douze membres.

Membres corporatifs

Kathy Casey (*cooptée*)
Directrice artistique
Montréal Danse

Clothilde Cardinal
Codirectrice générale et artistique
Danse Danse, Productions LOMA

Emmanuel Jouthe (*coopté*)
Directeur artistique
Danse Carpe Diem

André Laprise
Enseignant et administrateur
REPDCQ

Laurence Lemieux
Codirectrice générale et artistique
Coleman & Lemieux Inc

Suzanne Provencher (*cooptée*)
Directrice administrative
Compagnie Marie Chouinard

Pierre-Paul Savoie
Directeur artistique
PPS Danse

Membres individuels

Nathalie Blanchet
Interprète

Estelle Clareton
Chorégraphe

Karine Cloutier
Interprète

Annie Fraser
Directrice, École Quatre-Temps

Karine Ledoyen
Interprète

ÉQUIPE AU 30 JUIN 2004

Lorraine Hébert
Directrice générale

Louise Laplante
Gestion financière et administrative

Yolande Guérard
Comptable

Maryse Gervais
Coordonnatrice du développement
professionnel

Gaëlle Champs-Granat
Adjointe au développement
professionnel

Josefina Ades
Responsable des communications

Marilou Aubin
Adjointe aux communications et
webmestre

Warda Belarbi
Responsable du secrétariat et de
l'accueil aux membres

André Cyr
Préposé au classement

Résultats financiers au 30 juin

	2003	2004
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	241 836 \$	230 375 \$
Conseil des arts de Montréal	20 000 \$	20 000 \$
Ministère de la culture et des communications	22 127 \$	1 258 \$
Conseil des arts du Canada	108 177 \$	93 583 \$
Patrimoine canadien	-	12 500 \$
CQRHC	44 800 \$	32 573 \$
Fonds national de formation de la main d'oeuvre	-	23 444 \$
Emploi-Québec	87 638 \$	69 647 \$
Adhésions	45 667 \$	44 161 \$
Inscriptions et contributions	10 461 \$	6 792 \$
Intérêts	3 250 \$	3 053 \$
Divers	8 461 \$	2 112 \$
Total des revenus	592 417 \$	539 498 \$
DÉPENSES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	273 537 \$	225 211 \$
Conception et graphisme	1 382 \$	2 252 \$
Frais de production	661 \$	499 \$
Loyer et électricité	30 034 \$	32 814 \$
Assurances	2 293 \$	2 458 \$
Taxes, permis et cotisations	2 856 \$	3 243 \$
Frais de location	9 734 \$	8 167 \$
Frais de classes d'entraînement	46 504 \$	55 054 \$
Frais de déplacement	15 912 \$	6 821 \$
Frais de voyages et séjours	9 693 \$	4 186 \$
Frais de représentation	4 672 \$	3 646 \$
Services professionnels	11 826 \$	4 456 \$
Services professionnels – soutien aux membres	115 247 \$	103 595 \$
Assemblée générale et réunions	4 576 \$	9 546 \$
Publicité et promotion	5 273 \$	12 715 \$
Entretien et réparation	1 967 \$	7 653 \$
Impression	2 560 \$	761 \$
Frais de bureau	11 433 \$	8 295 \$
Matériel informatique	6 559 \$	1 751 \$
Poste et messagerie	5 941 \$	6 238 \$
Téléphone	11 692 \$	7 922 \$
Honoraires professionnels	15 809 \$	21 917 \$
Intérêts et frais bancaires	2 064 \$	1 410 \$
Divers	55 \$	1 526 \$
Amortissement des immobilisations	7 423 \$	890 \$
Total des dépenses	599 703 \$	533 026 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(7 286) \$	6 472 \$